

Cayenne, le 13 novembre 2013

**Le Directeur Général de l'Agence
Régionale de Santé de Guyane**

À

Dossier suivi par : démographie des professionnels de santé
Edmée PANELLE
0594 25 72 65
Edmee.panelle@ars.sante.fr

Mesdames, Messieurs

Ref.: C.M/EP/ARS/DROSMS/2013/N° 584

Mesdames, Messieurs,

Un partenariat étroit est engagé depuis plusieurs années, associant notamment la Région Guyane, le département, la CGSS et les représentants des professionnels de santé, visant à lutter contre le déficit en professionnels de santé qui touche tous les secteurs d'activité (établissements de santé et du médico social, monde libéral et PMI).

Compte tenu de la forte croissance démographique que connaît notre région et de l'importance des infrastructures à créer, tous les acteurs de la santé, les institutions et les élus se sont accordés pour dire qu'il s'avérait nécessaire d'élaborer un véritable plan pour :

- valoriser les métiers de la santé et l'offre de santé auprès de la population,
- inciter les professionnels à venir exercer et rester en Guyane.

Les travaux engagés avec l'ensemble des partenaires ont conduit à l'élaboration d'un plan d'actions en faveur des professionnels de santé, qui a été présenté et validé par la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA).

Dans la continuité de ces travaux j'ai l'honneur de vous convier à la conférence de lancement officiel du « plan d'actions en faveur des professionnels de santé » qui se tiendra le

**25 novembre 2013 à partir de 10h,
à l'auditorium de la mairie de Rémire-Montjoly**

Le programme de cette conférence sera le suivant :

1. Accueil des participants
2. Allocutions d'ouverture des partenaires:
3. Présentation du plan et des outils de communication
4. Débat avec la salle
5. Point presse

Afin d'organiser au mieux le déroulement de cette matinée je vous remercie de confirmer votre participation, le 22 novembre au plus tard, aux numéros suivants :

- secrétariat de direction : 0594 25 72 54
- secrétariat de la DROSMS : 0594 25 72 56

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur Général adjointe de
l'Agence Régionale de Santé
Catherine BERNARD